

# UNSA Territoriaux Réunion



Saint-Denis, le 18 février 2021

**Monsieur le Président de Région**

**Hotel de Région Pierre Lagourgue  
Avenue René Cassin  
97490 Sainte-Clotilde**

**N/Réf. : URR02-2021**

**Objet : Crise sanitaire – télétravail et conditions de travail des agents**

Monsieur le Président,

Nous vivons toutes et tous, une catastrophe sanitaire qui frappe le monde entier, notre Nation et ses territoires, depuis 2020.

Mon courrier référencé URR05-2020 d'avril 2020 précisait qu'il n'y aura ni jour, ni semaine, ni même mois d'après, tant la crise liée au Covid-19 est aiguë, durable et tant la sortie semble prendre une pente lente et progressive. Force est de constater que cette sortie semble encore lointaine.

Lors du confinement de 2020, notre Collectivité Territoriale a su être réactive en matière de télétravail. Précurseur sur le plan local concernant l'application du décret relatif au télétravail, les phases d'expérimentation et de validation du dispositif a permis une mise en œuvre généralisée dans les meilleurs délais à compter du 17 mars 2020.

Depuis quelques semaines, nous connaissons une évolution significative de l'épidémie, avec l'arrivée de variants, plus contagieux. Notre petit territoire n'en fait pas dans la demie mesure ayant les trois, Britannique, Brésilien et Sud Africain.

Face à ce constat inquiétant, et aux préconisations tant du 1er Ministre ainsi que du Préfet lors de son point presse du 17 février, l'organisation syndicale que je représente vous sollicite afin que le télétravail soit étendu au maximum au vu du contexte épidémiologique que nous subissons.

Par ailleurs, je ne peux rester insensible face aux conditions des agents d'exploitation des routes mais aussi des lycées.

Concernant les routes, il devient urgent de revenir aux modalités pratiquées lors du déconfinement, à savoir deux agents par fourgon avec les moyens de protection d'usage (gel, masques, etc..).

**UNSA REGION REUNION**

@ : [unsa.regionreunion@gmail.com](mailto:unsa.regionreunion@gmail.com)

f e : [unsaregion974.com](http://unsaregion974.com)

☎ 02 62 97 65 03



« La double hiérarchie dans les lycées, ce casse tête qui dure depuis plus de quinze ans » dicit l'article de la Gazette des Communes, m'amène à attirer votre attention sur la situation de nos ATTEE en cette période de crise.

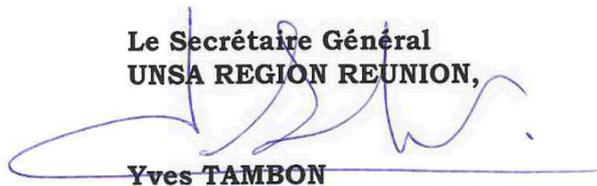
En effet, Le principe de double hiérarchie n'étant pas évident, comprenez qu'il est parfois difficile pour nos ATTEE de mettre en œuvre les préconisations du rectorat et vos rappels à la prudence et vigilance à leur égard.

Il convient donc, de mettre en œuvre une cohérence d'action et ce, de par les notes émanant tant du Rectorat que de notre collectivité. Les agents ont du mal à s'y retrouver bien souvent.

Je vous sais garant quant à la sécurité de vos agents et suis certain de l'intérêt que vous porterez à ces requêtes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

**Le Secrétaire Général  
UNSA REGION REUNION,**



**Yves TAMBON**

**UNSA REGION REUNION**

@ : [unsa.regionreunion@gmail.com](mailto:unsa.regionreunion@gmail.com)

  : [unsaregion974.com](mailto:unsaregion974.com)

 02 62 97 65 03

